

ERDF

et vous

Agence Réseau Électricité Gers



L'ÉLAGAGE

DES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DE SERVICE

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

L'**élagage des arbres** à proximité des lignes électriques Basse Tension 230/400 volts et Haute Tension 20 000 volts, situées en domaine privé, est généralement de la **responsabilité des propriétaires des arbres**.

ERDF, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution, est également autorisée à procéder à ces élagages en lieu et place des propriétaires :

1. sur le domaine privé, sur le fondement de l'article L323-4 du Code de l'énergie ;
2. sur le domaine public, lorsque des arbres implantés en domaine privé débordent sur le domaine public où est située la ligne électrique et si un arrêté préfectoral l'y autorisant a été pris sur le département. A défaut d'arrêté préfectoral, les propriétaires des arbres restent seuls responsables de l'élagage.

Compte tenu des risques pour la sécurité que comporte la réalisation de travaux à proximité des lignes électriques, ERDF fait intervenir ses équipes ou ses prestataires spécialement formés et habilités pour réaliser les élagages.

Des « couloirs d'accès » aux réseaux par débroussaillage sont réalisés de manière à faciliter le travail des équipes ERDF pour la maintenance et le dépannage.

Afin d'optimiser les coûts et d'éviter que la végétation ne pénètre dans l'environnement trop rapidement (4 ans), ERDF exécute avec l'accord des propriétaires des coupes supérieures aux distances minimales de la NF C11-201 (cf page suivante).

ÉLAGUER SOI-MÊME ? ATTENTION DANGER !

ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'élagage par des entreprises spécialisées.

Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

Raccourcir les branches d'un arbre peut sembler facile, mais il s'agit d'une opération des plus risquées, surtout lorsqu'on est à proximité des fils électriques. Une électrocution est vite arrivée. Quand ce n'est pas l'échelle ou le sécateur, c'est la branche venant en contact avec les fils électriques qui sert de conducteur à l'électricité.

Vous pouvez vous informer sur le site : www.sousleslignes-prudence.fr



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION

Et l'électricité vivra avec vous

Scanned by CamScanner